

Escapade Camarguaise

Descriptif

Une semaine inoubliable au pays de Crin Blanc ! Une culture autour du cheval et du taureau, des traditions ancestrales, dans des paysages entre mer et marais, au chant des flamants roses. Au cours de la semaine, nous pratiquons des activités très différentes : balades sur d'immenses plages, équitation camarguaise et ses jeux traditionnels, et travail des taureaux camarguais (qui sont en fait castrés !).

Très confortable hébergement dans un mas ancien rénové, où Richelieu aurait séjourné en 1642 au retour du siège de Perpignan ! Une semaine typiquement camarguaise au rythme de la vie des gardians.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Camargue. Les transferts sont possibles depuis et vers la gare d'Arles.



Programme



Jour 1 : arrivée le dimanche en fin d'après-midi en gare d'Arles, accueil et transfert, ou arrivée directe au mas. Installation, petit tour du propriétaire, et l'heure de l'apéro camarguais sonnera, suivi du repas.

Jour 2 : nous récupérons les chevaux au pré. Pansage et familiarisation au harnachement traditionnel camarguais qui existe depuis des siècles, la Confrérie des Gardians existant depuis 1512. Nous commençons par une mise en selle pour nous familiariser avec toutes ces nouveautés. Nous pratiquons cette équitation à une main, la gauche, car dans la main droite, les gardians tiennent le *ficheiroun* (trident) ou le *calos* (court bâton en frêne) afin de tenir les taureaux en respect. Repas de midi aux écuries suivi d'une petite sieste espagnole, courte mais efficace. L'après-midi, randonnée à travers les domaines rizicoles. Retour au mas pour l'apéro et la fameuse *gardianne*, plat camarguais à base de viande de taureau. 4h à cheval.



Jour 3 : nous reprenons nos chevaux pour travailler la maniabilité, qui prépare les chevaux au travail des taureaux. Nous recherchons la mobilité et la rapidité du cheval à travers des pirouettes et des stops, auxquels les chevaux sont bien habitués. Après le déjeuner, balade sur la première étape du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle à travers la *sansouïre*, la terre inondée uniquement lors des très hautes marées. Retour au gîte, quartier libre. Pour ceux ayant un véhicule à moteur, visite conseillée des villes voisines de Saint-Gilles (abbatiale classée au patrimoine de l'Unesco), les Saintes-Maries de la Mer, la capitale de la Camargue, ou encore Nîmes ou Arles et leurs magnifiques arènes romaines. L'apéritif et le dîner nous attendent au mas. 4h à cheval.

Jour 4 : nous partons dans une manade où sont élevés des taureaux Camargue (castrés). Nous rassemblons les taureaux en compagnie du manadier, de ses gardians et de leurs chevaux. Apéritif et repas au mas, avant d'aller découvrir une course camarguaise. Ce jeu est très différent de la corrida espagnole, les taureaux ne sont pas mis à mort ni même maltraités en aucune manière. Le jeu consiste pour les coureurs, à pied, à attraper des cocardes et rubans attachés à la tête du taureau. En cas de mauvais temps, le musée de Camargue nous ouvrira ses portes pour raconter l'histoire du pays de *bouvine*. 2h30 à cheval.

Jour 5 : randonnée sur les immenses plages de la Réserve Naturelle du Grand Radeau, entre terre et mer, un endroit sauvage où les flamants roses ont élu résidence. Repas tiré du sac dans une cabane en bois flotté sur la plage. Puis nous pourrions nous livrer à une petite baignade dans la mer à cheval. Retour au mas pour le dîner et la nuit. 6h à cheval.

Jour 6 : pour la dernière journée, nous partons sur un parcours de pays, consistant à franchir des obstacles naturels, troncs ou contrebas, ou à ouvrir et fermer un portail à cheval, passer des pneus au sol, des labyrinthes... Pause-repas. Et, pour clôturer la semaine, jeux de gardians, des jeux ancestraux qui permettaient il y a des siècles de courtiser les demoiselles... Retour au mas pour notre dernière soirée, autour de grillades et de vins du pays. 4h à cheval.

Jour 7 : après le petit déjeuner, c'est l'heure de se quitter. Départ en véhicule personnel ou transfert en Arles pour le train du retour.



Départ	Retour	Prix
6.09.2020	12.09.32020	1 150 €
20.09.32020	26.09.2020	1 150 €
4.10.2020	10.10.2020	1 150 €
11.10.2020	17.10.2020	1 150 €
18.10.2020	24.10.2020	1 150 €
25.10.2020	31.10.2020	1 150 €
8.11.2020	14.11.2020	1 150 €
22.11.2020	28.11.2020	1 150 €
6.12.2020	12.12.2020	1 150 €
20.12.2020	26.12.2020	1 150 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Séjour dans un joli mas camarguais ancien rénové, très confortables chambres doubles. Avoir son véhicule personnel multiplie les possibilités, notamment le jour 3.

Bagages

Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, selles camarguaises acceptant parfaitement jeans et boots. Pull, chemises et T-shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, serviette de bain, trousse de toilette, vos médicaments habituels, lotion anti-moustiques, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

En Arles, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : mars 5-15°, avril 8-18°, mai 11-22°, juin 15-26°, juillet 17-29°, août 17-28°, septembre 14-25°, octobre 10-20°, novembre 6-14°.

Prix

Le prix comprend le séjour équestre, l'hébergement en mas, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'en Camargue, les transferts A/R depuis et vers la gare d'Arles (80 €, à régler sur place), l'assurance multirisques, le supplément éventuel pour chambre individuelle en cas de nombre impair de cavaliers/cavalières (150 € pour la semaine), les pourboires, les dépenses personnelles.

Ce séjour est garanti dès la 1^{ère} inscription, pour un maximum de 10 cavaliers.

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Tout séjour interrompu pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de séjour n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

